

RÉFORME DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE (SAD) MIXTES

Un COPIL pour construire l'avenir de l'aide et des soins à domicile !

“

Nous avons le plaisir de partager, à travers cette photo, une étape importante de nos travaux dans le cadre du COPIL SAD Mixte, réunissant :

- ◆ le CIAS du Grand Dax
- ◆ le CIAS du Pays d'Orthe et d'Arrigans
- ◆ le CIAS Marenne Adour Côte Sud (MACS)
- ◆ notre SSIAD (Santé Service Dax)

👉 Nos travaux sont accompagnés par l'expertise de **Sophie LAGARDE** (soformation), formatrice et spécialiste du secteur sanitaire et médico-social, qui facilite nos échanges et nous guide dans la structuration de ce projet d'envergure.

✦ La **réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD)**, c'est :

- ◆ Le regroupement des missions d'aide et de soins au sein d'un même service : le SAD
- ◆ L'obligation de déposer une demande d'autorisation avant le 31 décembre 2025

🎯 Objectifs de la réforme :

- ◆ Simplifier l'organisation des services pour une meilleure lisibilité
- ◆ Renforcer la coordination entre professionnels de l'aide et du soin
- ◆ Garantir une qualité de service optimale pour les personnes accompagnées
- ◆ Revaloriser les métiers du secteur

👉 Les missions de notre COPIL SAD Mixte :

- ◆ Poser les bases d'un partenariat structurant, pour un accompagnement global, fluide et cohérent des personnes à domicile
- ◆ Se mettre en conformité avec le cahier des charges national
- ◆ Préparer la demande d'autorisation, incluant les pièces et documents attendus
- ◆ Piloter cette réforme

La création et la mobilisation de ce COPIL traduisent une volonté forte : **faire de la réforme une opportunité pour renforcer une offre de proximité, lisible, coordonnée et de qualité, au service des personnes accompagnées comme des professionnels.**

Ce travail collectif incarne pleinement notre engagement à anticiper les évolutions du secteur et à coconstruire des réponses concrètes et adaptées aux réalités de nos territoires.



”



PLUS D'ACTUALITÉS SUR SANTÉ
SERVICE DAX EN CLIQUANT ICI